

**UNIVERSITÉ PARIS 8**

Département de Science Politique

**MASTER DE SCIENCE POLITIQUE**

**Diversités & discriminations**

**Politique transnationale & mondialisations**

**Cultures & politiques : arts, mots, images**



Année universitaire 2020 – 2021

# Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>2</b>
<b>PRESENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE</b> .....	<b>5</b>
Parcours A « Diversités & discriminations » .....	6
Parcours B « Politique transnationale & mondialisations ».....	7
Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories ».....	8
<b>EQUIPE ENSEIGNANTE (TITULAIRES)</b> .....	<b>9</b>
<b>RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS</b> .....	<b>10</b>
<b>ORGANISATION DE LA SCOLARITE</b> .....	<b>11</b>
Obtention des ECTS .....	11
<b>PROCEDURE DE VALIDATION DU DIPLOME</b> .....	<b>15</b>
<b>STATUT D'ÉTUDIANT·E SALARIÉ·E :</b> .....	<b>17</b>
<b>DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS</b> .....	<b>19</b>
<b>Master 1</b> .....	<b>20</b>
<b>Master 2</b> .....	<b>26</b>
<b>Présentation d'EC hors département</b> .....	<b>30</b>
Cours offert par le département de philosophie .....	<b>Fehler! Textmarke nicht definiert.</b>
Cours offert par l'Institut d'études européennes.....	30
Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens .....	31
Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères. ....	32
<b>DOMAINES DE SPECIALITES DES ENSEIGNANT·E·S-CHERCHEURS/EUSES</b> .....	<b>36</b>
<b>MAQUETTE SYNTHETIQUE</b> .....	<b>41</b>

## **DATES À RETENIR À LA RENTRÉE 2020**

M1 - Réunion de rentrée :  
**Lundi 7 septembre 2020, 12-13h15, D001**

M2 - Réunion de rentrée :  
**Lundi 7 septembre 2020, 13h30-14h45h, D001**

M1 - Début des cours :  
**Lundi 14 septembre**

M2 - Début des cours :  
**Lundi 21 septembre**

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DE  
TOUTES LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

(emplois du temps, examens, absences...)

reportez-vous au blog du secrétariat



<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

**UNE VERSION A JOUR DE LA BROCHURE EST DISPONIBLE EN  
PERMANENCE SUR LE BLOG ET/OU SUR LE SITE. C'EST ELLE QUI FAIT FOI**

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES INFORMATIONS  
SUR LE DÉPARTEMENT**

reportez-vous au site du département



[www.science-politique.univ-paris8.fr/](http://www.science-politique.univ-paris8.fr/)

## Présentation du Master de science politique

À la rentrée universitaire 2020-2021, le département de science politique de l'Université Paris 8 propose un **nouveau Master** comportant trois parcours distincts : « **Diversités & discriminations** », « **Politique transnationale & mondialisations** » et enfin « **Cultures & politiques : mots, images, théories** ».

Ce Master repose sur des enseignements de qualité dans des domaines dits « émergents » de la science politique : relations internationales, théorie politique, action publique et sociologie de la culture. Il donne aux étudiant·e·s les outils théoriques pour analyser les inégalités qui structurent nos sociétés, dans un monde de plus en plus mondialisé. Qu'il s'agisse de désamorcer les tensions ou les phénomènes d'exclusion issus des discriminations (sociale, raciale, sexuelle etc.) ou de s'attaquer aux déséquilibres marquant les relations globales, la connaissance des processus de fond, comme celle des instruments d'action existants, constituent la clé de la reconnaissance professionnelle de nos diplômé·es.

Dans son ensemble, le Master traite ainsi de la question du « gouvernement des différences », appréhendé à des échelles différentes. Il forme en particulier à une (contre-)expertise sur les thématiques suivantes : les discriminations, l'égalité femmes/hommes, la démocratie participative, les politiques de santé, les questions de développement, la coopération décentralisée, la lutte contre le dérèglement climatique, la représentation et la communication politique.

Le Master intègre une forte dimension professionnalisante. Il vise à former les étudiant·e·s aux postes qui se sont développés, dans les dernières années, en rapport avec ces thématiques. Il ouvre ainsi à des métiers du secteur privé comme du secteur public (entreprises, administrations, associations), aux niveaux local, national aussi bien qu'international. Il permet également d'accéder aux filières de la recherche en doctorat.

Le Master s'ouvre par un semestre d'enseignement général en science politique commun à toute la promotion. Les parcours, choisis au moment de l'inscription, se spécifient ensuite à partir du second semestre du M1. En M2 les étudiant·e·s peuvent s'orienter vers la rédaction d'un mémoire de recherche ou bien vers la rédaction d'un mémoire de stage (dans ce cas un annuaire est à la disposition des étudiant·e·s, rassemblant l'ensemble des stages faisant l'objet d'une convention avec le département).

## **Parcours A « Diversités & discriminations »**

### **Objectifs**

Le parcours A « Diversités et discriminations » propose une approche à la fois théorique et pratique des phénomènes de discrimination et d'inégalité, ainsi que des initiatives et des politiques destinées à les combattre. Ces hiérarchies peuvent être socio-économiques, urbaines, « raciales » ou encore de genre. Le plus souvent elles tendent à se croiser et se renforcer les unes les autres, donnant lieu à des formes complexes de discrimination. Ce parcours s'intéresse ainsi à plusieurs dimensions saillantes dans les politiques d'aujourd'hui : la gestion politique des corps (politiques sexuelles ou familiales, politiques de santé), l'émergence de « populations vulnérables », la bienveillance des corps au travail, la question des inégalités d'inclusion et de participation citoyennes, les enjeux de mobilisations civiques (dénonçant des injustices ou des défaillances dans la représentation politique). etc. Il permet aux étudiant·e·s de comprendre/participer aux différentes mobilisations sociales et aux nouveaux dispositifs d'intervention publique sur ces questions. La « lutte contre les discriminations » a en effet profondément transformé le regard porté sur les inégalités dans les institutions locales, nationales ou européennes. En mobilisant les acquis de la recherche sur la stratification sociale, la ville, le genre ou les discriminations raciales, le parcours met ainsi l'accent sur les nouvelles possibilités, mais aussi les tensions, de l'action publique en matière de lutte contre les discriminations, tant au niveau local, étatique qu'au sein de l'Union Européenne.

### **Débouchés professionnels**

Le parcours prépare les étudiants à exercer des métiers en lien avec les mutations de l'action publique, et tout particulièrement dans les secteurs du « gouvernement des différences ».

Les types de postes sur lesquels débouche la formation sont, tout particulièrement, chargé de mission ou chef de projet dans les domaines de la lutte contre les discriminations, la diversité, l'égalité des chances ou encore l'égalité femmes/hommes ; formateur dans les mêmes domaines ; consultant/conseiller au sein d'entreprises ou d'institutions publiques ; chargé d'études et d'enquêtes, chargé de communication et journaliste spécialisé sur ces questions. Les étudiant·e·s sont formés pour des postes qui requièrent, à divers degrés, des capacités d'analyse et d'intervention : à la fois le repérage des réseaux formels et informels de l'action locale et l'élaboration de diagnostic des enjeux propres à chaque organisation (collectivités territoriales, administration centrale, associations, entreprises etc.). Nos diplômés seront ainsi qualifiés pour élaborer et à conduire des études, des diagnostics, des évaluations, et pour piloter la mise en œuvre de dispositifs publics d'intervention.

## **Parcours B « Politique transnationale & mondialisations »**

### **Objectifs**

Le parcours B "Politique transnationale et mondialisations" prend pour objet les rapports qui s'établissent directement entre plusieurs sociétés territorialement différenciées, sans nécessairement passer par la médiation des États. Les enjeux de relations et de coopération internationales sont ainsi analysés au prisme de la multiplicité des circulations transnationales. Il s'agit d'ouvrir à un regard sur la mondialisation où, en plus des institutions classiques (ambassades, organisations internationales, etc.), interviennent une multiplicité d'autres acteurs (migrants, ONG, entreprises, institutions locales, etc.).

Du point de vue théorique, le parcours B est l'un des seuls Masters en France à former spécifiquement au courant des études transnationales. Il intègre à ses enseignements une analyse renouvelée des migrations, des circulations d'idées et de savoirs en les resituant dans le cadre de relations de pouvoir entre différentes entités politiques. Il introduit également aux problématiques récentes des relations internationales : dynamiques démocratiques, coopération décentralisée, sécurité collective et nouveaux conflits, reconfiguration de la souveraineté, gestion de biens communs, etc. Au niveau professionnel, il donne aux étudiant·e·s les compétences qui ouvrent aux métiers tournés vers les nouvelles modalités de coopération et de régulation internationale, appliquées en particulier aux domaines de la coopération décentralisée, du développement, des droits humains, des migrations et de l'environnement.

### **Débouchés professionnels**

Le Parcours B « Politique transnationale et mondialisations » ouvre sur les nouveaux métiers en lien avec les conséquences politiques, sociales, culturelles, écologiques et économiques de l'intensification des échanges et circulations à l'échelle mondiale, prenant en compte l'impact complexe de ces phénomènes aux niveaux locaux, régionaux, nationaux et transnationaux. Il s'agit en particulier de formes de professionnalisation et d'expertise associées à l'émergence de nouveaux dispositifs démocratiques, des institutions de régulation, des politiques publiques, des modalités de coopération comme celles de la coopération décentralisée, et des instruments de gestion et d'évaluation dans lesquels les technologies d'information et de communication jouent souvent un rôle fondamental.

Les types de poste sur lesquels la formation débouche se situent dans une large gamme d'institutions, allant des instances administratives et gouvernementales aux organismes parapublics, organisations non-gouvernementales et entreprises. Ces organismes peuvent se situer à toutes les échelles, des collectivités locales jusqu'aux institutions internationales et plateformes transnationales. Les métiers visés sont notamment : chargé de mission dans une diversité de domaines (dynamiques migratoires, défense des droits humains, politiques publiques, politiques de coopération décentralisée, action humanitaire, etc.), formateur dans ces domaines, chargé ou chef de projet sur ces questions, consultant conseiller pour les entreprises, organisations non-gouvernementales, institutions publiques ou parapublics, chargé d'études et d'enquêtes relatif à ces questions et chargé de communication.

## **Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories »**

### **Objectifs**

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prend pour objet la manière dont l'art, les productions scientifiques, ainsi que les discours et idées politiques contribuent à la construction du champ politique. Cette dimension culturelle de l'activité politique est explorée sous différents angles. Une partie des enseignements s'intéressent à la manière dont les productions artistiques, culturelles et les discours et pratiques des producteurs contribuent à façonner ou légitimer les rapports sociaux et politiques. D'autres portent plus directement sur les représentations et figurations du politique, sur l'analyse des langages politiques et des processus de catégorisations, ainsi que sur leurs circulations. Ce parcours fait enfin une place importante à l'analyse plus directement théorique ou philosophique des principes normatifs qui sous-tendent les institutions et la culture publique des sociétés contemporaines.

Articulant sociologie de l'art, de la culture et des idées, analyses de discours et des représentations et théorie politique, le parcours C part de l'idée que les champs politiques ne se réduisent pas à leur dimension matérielle mais sont aussi faits de mots, images, principes et valeurs qui construisent ou sous-tendent les institutions et pratiques politiques. Unique au sein de la science politique française actuelle, il entend néanmoins se faire l'écho des transformations récentes de cette dernière ou de disciplines connexes qui portent une attention accrue à la dimension culturelle de l'activité politique. Cette formation peut en particulier intéresser les étudiants ayant effectué un cursus de licence en science politique ou en sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, histoire, anthropologie etc.).

### **Débouchés professionnels**

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prépare aux métiers de la culture, notamment dans le domaine de la médiation culturelle ou des politiques culturelles. Ceux-ci peuvent s'inscrire dans des institutions variées (administrations, collectivités territoriales, musées, bibliothèques, maisons d'édition etc.) et mobilisent des compétences et savoir-faire diversifiés (gestion de projet, enquêtes sur les publics, communication etc.). Il ouvre également sur des postes diversifiés dans des domaines d'emploi en développement ou émergents liés aux nouveaux dispositifs et instruments de communication, d'information et d'influence politiques (outils numériques, nouvelles branches de l'action publique liées à l'éthique de ces nouveaux outils de communication et nouvelles technologies de gouvernement).

Des stages, relatifs à ces différents domaines, sont proposés dans le cadre de la deuxième année de master. Des partenariats noués avec des institutions culturelles (notamment le Palais de Tokyo) permettent aux étudiant.es de se confronter directement à la pratique de la médiation culturelle et aux métiers à l'intersection entre culture et politique. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant.es qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de l'art, de la culture, de l'histoire des idées et de la théorie politique).

## **Equipe enseignante (titulaires)**

*Chaque enseignant·e assure une permanence au département.*

*Consultez l'affichage et le blog du secrétariat.*

### **PROFESSEUR·E·S :**

- Thomas BRISSON
- Elsa DORLIN
- Eric FASSIN
- Bertrand GUILLARME
- Odile HENRY
- Violaine ROUSSEL
- Yves SINTOMER (absent en 2020-2021)
- Sylvie TISSOT

### **MAÎTRE·SSE·S DE CONFÉRENCES :**

- Camille AL DABAGHY
- Christine CADOT (absente au second semestre)
- Vanessa CODACCIONI
- Damien DE BLIC
- Nora EL QADIM
- Pierre GILBERT
- Florence HULAK (absente en 2020-2021)
- Mathieu HAUCHECORNE
- Kolja LINDNER
- Audrey MARIETTE
- Anne MARIJNEN
- Médéric MARTIN-MAZÉ
- Vanessa NUROCK
- Michel VAKALOULIS
- Clemens ZOBEL

## Responsables pédagogiques et administratifs

**Responsables du département :**

Nora El Qadim et Violaine ROUSSEL

**Responsables de la formation Master :**

Pierre GILBERT et Kolja LINDNER

**Responsable des stages :**

Audrey MARIETTE

**Jury de Master :** Vanessa CODACCIONI; Nora EL QADIM; Médéric MARTIN-MAZE ; Bertrand GUILLARME ; Audrey MARIETTE ; Pierre GILBERT ; Kolja LINDNER (président du jury)

**Commission de médiation étudiant·e·s/enseignant·e·s :**

Christine CADOT et Michel VAKALOULIS

**Responsable des échanges internationaux :**

Clemens ZOBEL

**Responsable des équivalences, de la VAE et de la VAP**

Sylvie TISSOT

**Secrétariat du département :**

Salle B 333, bâtiment B2, 3<sup>e</sup> étage.

Tel. 01 49 40 70 75

Email : master-scpo@univ-paris8.fr

**Horaires d'accueil du public :**

Lundi : 14h-16h

Mardi-jeudi : 10h-12h et 14h-16h

Mercredi : fermé

Jeudi : 10h-12h et 14h-16h

Vendredi : 10h-12h

**Adresse du site Internet du département :** [www.science-politique.univ-paris8.fr/](http://www.science-politique.univ-paris8.fr/)

**Blog du secrétariat :** <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

## Organisation de la scolarité

Le Master se déroule sur 4 semestres (M1 : semestres 1 et 2 ; M2 : semestres 3 et 4). Après un semestre de tronc commun, il se subdivise en trois parcours à partir du S2 :

- le parcours A « Diversités & discriminations »,
- le parcours B « Politique transnationale & mondialisations »,
- le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories ».

**EC supplémentaire** : la validation d'un enseignement extérieur et supplémentaire au cursus peut être prise en compte par les jurys de diplôme pour la délivrance des mentions, sur demande étudiante, en M1 uniquement. Les EC extérieurs au cursus ne peuvent toutefois en aucun cas remplacer la validation d'un élément composant le cursus, y compris dans les cas où les étudiant·es suivent d'autres formations en parallèle.

**Durée des études** : le Master s'obtient normalement en 2 ans, il ne peut en aucun cas excéder 6 années. Une dérogation exceptionnelle pour une 3<sup>e</sup> année de M1 ou de M2 peut être accordée par les responsables de formation sur demande étudiante motivée.

## Obtention des ECTS

### 1) Les cours

Ils sont validés par des travaux écrits et oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont en général validés à l'aide de deux notes.

**Inscriptions aux cours (inscriptions pédagogiques)** : les inscriptions pédagogiques se font par internet. Les étudiant·e·s sont invités à suivre les instructions qui leur sont données sur le blog du secrétariat du département (<http://sciencepoparis8.hautefort.com/>). Pour pouvoir vous inscrire en ligne dans les cours, **vous devrez impérativement avoir activé au préalable votre adresse email @etud.univ-paris8.fr** grâce aux codes fournis lors de votre inscription administrative, et avoir configuré votre accès à l'interface E-P8 (voir notice explicative « Activation compte numérique E-P8 » sur le blog du secrétariat, rubrique « Documents »).

**Dispense de contrôle continu** : voir l'encadré concernant les étudiant·e·s salarié·e·s à la fin de cette section.

**Assiduité aux cours** : pour tou·te·s les étudiant·e·s, y compris salarié·e·s, en M1 et en M2, **l'assiduité est obligatoire aux cours de « Méthodes de la recherche » (M1), de « Tutorat » (M1) et de « Tutorat de stage/mémoire »**. 3 absences seulement sont autorisées, au-delà de quoi l'étudiant·e ne pourra valider le cours.

**L'assistance aux autres enseignements est fortement encouragée**, aucun manuel ne correspondant pleinement au programme de ces enseignements. Il appartient toujours aux étudiant·e·s de se tenir informé·e·s des exigences du contrôle continu (devoirs de mi-semestre et travaux divers) et des dates de rendu de ces travaux, y compris pour les cours auxquels les enseignant·e·s ne contrôlent pas l'assiduité des étudiant·e·s.

**EC libre (M2)** : il doit obligatoirement être choisi parmi les **cours de Master** (et non de Licence), de préférence aux départements de sociologie, d'histoire, de langues et de sciences sociales du Maghreb - ou dans l'autre parcours du master de science politique. **Attention** : **les cours de langue ne peuvent pas être pris en EC libre.**

**Rattrapages** : pour tous les cours (sauf les cours de « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1), « Méthodes de la recherche approfondie » (M2), « Séminaire de professionnalisation » (M2), « Tutorat II » (M2) et « Séminaire de Recherche » (M2)), deux sessions d'examen sont proposées (janvier et mai pour la session 1, juin pour la session 2).

**Validation** : si un·e étudiant·e obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 ou s'il n'a pas passé l'examen à la première session, l'étudiant·e a le droit de se présenter à la seconde session. Il obtient une note qui annule et remplace la précédente (sauf règles de compensation contraire, voir le paragraphe ci-dessous).

**Les règles de compensation (sous réserve de l'approbation des conseils centraux)** : un semestre est composé de plusieurs UE (Unités d'enseignements), chaque UE se décomposant elle-même en plusieurs EC (cours). La compensation se fait donc entre toutes les notes d'une même UE, puis entre les UE d'un même semestre, et enfin entre les deux semestres du cursus, sans note éliminatoire. Il est tenu compte des coefficients correspondant au nombre de crédits ECTS affecté à chaque EC. Pour bénéficier de la règle de la compensation, c'est-à-dire pour qu'une note inférieure à 10/20 soit compensée par les autres notes obtenues, il est absolument nécessaire d'avoir validé l'ensemble des EC d'une UE (et l'ensemble des UE d'un semestre). **Attention** : **une note compensée dès la session 1 est acquise définitivement**. Dans ce cas précis, l'étudiant·e n'est pas autorisé à se présenter en session 2 (rattrapages).

**Evaluation des enseignements** : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant·e·s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à chaque enseignement et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir. Il peut être de plus, judicieux pour chaque enseignant·e de procéder à une évaluation plus informelle auprès de ses étudiant·e·s en milieu de semestre de façon à mieux ajuster son programme d'enseignement.

**Langues** : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. Les étudiant·e·s doivent se renseigner auprès des départements correspondants (voir liens sur le blog du secrétariat). **Attention** : les **dates limite** d'inscription peuvent venir plus **rapidement** que celles qui ont cours au département de science politique. Dans certains cas, les étudiant·e·s doivent passer un test de niveau (groupes de niveau) **au mois de septembre**. La liste des langues pour lesquelles les étudiant·e·s peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves, chinois. D'autres langues peuvent être ajoutées sur demande motivée auprès de la direction du Master. Le *Français langue étrangère* (FLE) n'est pas autorisé.

→ Les cours suivants – dispensés en langue française au sein du Master Aires culturelles Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine – peuvent être suivis par les

étudiant·e·s pour valider leur **EC de langue vivante** (cf. descriptifs des enseignements pour plus d'informations) :

- Norbert WASZEK : « **La question sociale** »,  
- Cristina CLIMACO, Françoise MARTINEZ, Mercedes YUSTA et Xavier TABET : « **Les dictatures : histoire politique, débats historiographiques, enjeux mémoriels (Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine, XXe siècle)** »,  
- Xavier TABET : : « **Droit à la vie, sécurité et criminalité : de Cesare Beccaria (*Des délits et des peines*, 1764) à Primo Levi (*Si c'est un homme*, 1947) »**

## 2) Les mémoires

### **M1. Les étudiants préparent un projet de mémoire**

Préparé dans le cadre du tutorat et en lien avec un·e enseignant·e référent·e, le projet présente le **sujet, le problème de recherche et l'état de l'art**. Il identifie également un **protocole de recherche** et/ou le cas échéant des **pistes concrètes pour la recherche de stage** en M2. A titre indicatif, le projet comporte **25 000 signes espaces comprises, soit une dizaine de pages**.

### **M2. Les étudiant·e·s peuvent rédiger l'un des trois types de mémoire suivant.**

#### **Le mémoire de recherche**

En prenant appui sur le projet rendu en M1, le mémoire de recherche en M2 met en œuvre une **enquête (conceptuelle ou de terrain)** et en discute les **résultats** de manière réflexive en les situant dans la littérature scientifique disponible. A titre indicatif, le mémoire de recherche comprend **entre 180 000 et 220 000 signes espaces comprises, soit 80 pages environ** - hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice du mémoire, le mémoire est soutenu devant au moins deux enseignant·e·s du département.

#### **Le mémoire de stage**

Les étudiant·es peuvent réaliser un stage au second semestre sur une thématique en lien avec les spécialisations de la formation. A partir de ce stage, ils-elles peuvent rédiger un **mémoire de stage** qui s'inscrit autant que possible dans la continuité du projet rendu en M1. Appuyé sur une **problématique de sciences sociales**, le mémoire de stage propose une **analyse réflexive des missions réalisées**. Il diffère donc profondément d'un simple **rapport de stage**. A titre indicatif, le mémoire de stage comprend **entre 144 000 et 176 000 signes espaces comprises, soit 65 pages environ** - hors annexes éventuelles et hors liste des sources et

bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant-e responsable du tutorat sur avis du directeur-trice, le mémoire est soutenu devant un enseignant-chercheur au moins et le responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil.

### **Le mémoire de recherche fondé sur un stage comme terrain d'enquête**

Les étudiant-es qui réalisent un stage ont également la possibilité d'écrire un mémoire de recherche où le stage est traité comme un terrain d'enquête. Dans ce dernier cas, les activités menées dans le cadre du stage ne sont pas prises en compte dans l'évaluation. Les attentes scientifiques sont les mêmes que pour le mémoire de recherche. A titre indicatif, ce mémoire de recherche fondé sur un stage comprend entre 160 000 et 180 000 signes espaces comprises, soit environ 68 pages - hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Les étudiant-e-s doivent prendre contact avec les responsables de formation et le responsable des stages pour établir la convention de stage. Un accompagnement à la recherche de stages est offert sous la forme de réunions d'information et d'un Moodle dédié.

Après habilitation par l'enseignant-e responsable du tutorat sur avis du directeur-trice, le mémoire est soutenu devant un enseignant-chercheur au moins. La présence du/de la tuteur/tutrice est possible mais n'est pas indispensable à la soutenance.

#### **Informations générales sur les mémoires**

Pour les stages, les étudiant-e-s doivent prendre contact avec les responsables de formation et le responsable des stages pour établir la convention de stage. Un accompagnement à la recherche de stages est offert sous la forme de réunions d'information et d'un Moodle dédié.

**Le sujet et le choix du/de la directeur/trice de recherche doivent être enregistrés administrativement au secrétariat le lundi 14 décembre 2020.**

Pour que la soutenance ait lieu il faut :

- que l'étudiant-e ait rencontré au moins trois fois son directeur-trice de mémoire.
- qu'il ait validé le cours de « Tutorat de stage/mémoire » (M2).

La première session a lieu en juin, la seconde session en septembre.

## Procédure de validation du diplôme

**L'inscription dans un parcours** se fait **au moment de l'inscription en M1**. Il est possible, sur demande motivée et avec l'autorisation expresse de la direction du Master de changer de parcours à la fin du S1. Les étudiant·e·s sont alors invités à remettre (**avant le lundi 14 décembre 2020**) au secrétariat du master une fiche « Parcours » qu'ils pourront télécharger en ligne sur le blog du secrétariat. Une fois le choix du parcours opéré, il est définitif : il est impossible de « panacher » les cours empruntés à différents parcours.

**Conditions de passage de M1 en M2**, communes aux trois parcours :

Le passage du M1 au M2 est **automatique** ; pour passer en M2, les étudiant·e·s doivent **avoir validé leur mémoire de M1** et **avoir obtenu au moins 45 ECTS** sur les 60 que comprend le M1 (autrement dit, les étudiant·e·s peuvent passer en M2 s'il leur manque au plus 3 cours à 5 ECTS ; ils et elles devront valider ces cours l'année de leur M2).

**Conditions de délivrance du master** : lorsqu'un·e étudiant·e estime être en mesure de valider l'intégralité de son cursus (100% des enseignements de M1 et/ou de M2, soutenance du mémoire comprise), **il doit absolument remplir une demande de passage au jury** (formulaire à télécharger sur le blog du secrétariat) faute de quoi son semestre ou son année ne pourra être validée.

Le jury est souverain dans l'appréciation des demandes qui lui sont soumises, en particulier pour la délivrance de la mention. Le jury se réunit à deux reprises, après la clôture de chaque session d'examen (session 1 et session 2).

Pour indication, mentions habituellement accordées :

Passable = 10/20 ; Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

### **Modalités de contrôle des connaissances :**

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation notée de 0 à 20.

Le mémoire fait également l'objet d'une évaluation notée sur 20, après soutenance devant un jury composé de deux enseignant-e-s. A l'issue de la soutenance, un procès-verbal (PV) de soutenance sera remis à l'étudiant-e, document pédagogique qu'il devra transmettre dans les plus brefs délais au secrétariat du master.

### **Attention :**

**La délivrance du diplôme n'est pas automatique.** Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consulter le blog et l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt au mois de juin. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date. Il n'y a plus de session d'examen au mois de septembre.

**Adresse email étudiante :** une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout-e étudiant-e administrativement inscrit. Elle sera nécessaire pour l'inscription pédagogique et susceptible d'être utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant-e-s. Il est donc demandé à tous les étudiant-e-s de consulter régulièrement ce compte de messagerie électronique.

**Pour toutes les informations relatives à la scolarité, merci de consulter quotidiennement le blog du secrétariat**

**<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>**

## STATUT D'ÉTUDIANT·E SALARIÉ·E :

### MODE D'EMPLOI

L'université offre aux étudiant·e·s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires, sous certaines conditions, la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité aux cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

**Statut** : Le statut d'étudiant·e salarié·e est accordé aux étudiant·e·s inscrit·e·s en science politique et qui en font la demande **au début de chaque semestre**. Une **date-limite** sera fixée par le secrétariat et les responsables de formation à ce sujet. **Ce statut ne peut pas être accordé rétroactivement en fin de semestre ou d'année**. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un emploi d'au moins **15 heures hebdomadaires tout au long d'un semestre** (contrat de travail, fiches de paie).

**Cours concernés** : Tous les cours de Master sont concernés, à l'exception des cours suivants : « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1), « Méthodes de la recherche approfondie » (M2), « Séminaire de professionnalisation » (M2), « Tutorat II » (M2) et « Séminaire de Recherche » (M2). Pour ces derniers, l'assiduité aux cours est obligatoire.

Il revient à l'étudiant·e de récupérer les cours non suivis. S'il le souhaite, il peut cependant demander à passer le contrôle continu. **Le cours sera alors validé dans les conditions habituelles**.

**Contrôle des connaissances** : Le statut d'étudiant·e salarié·e permet d'être dispensé du contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire**. Pour les cours et séminaires ne se validant pas par un examen terminal, l'enseignant·e déterminera un mode alternatif de validation (fiche de lecture, dossier, mini-mémoire...). Dans tous les cas, il est fortement recommandé à l'étudiant·e de prendre contact au début du semestre avec l'enseignant·e.

**Démarches à suivre** : Au début de chaque semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant·e salarié·e auprès du secrétariat du master de science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie etc.).

**En début de semestre, il faut entrer en contact avec chacun·e des enseignant·e·s pour se signaler** comme étudiant·e salarié·e. **L'attestation doit être établie auprès du secrétariat avant le vendredi 16 novembre.**

## **Avertissement concernant la fraude**

Une règle de base du travail universitaire, s'appliquant aussi bien aux travaux réalisés dans le cadre des cours que pour la rédaction du mémoire, est de mentionner les références complètes de toutes les sources utilisées (ouvrages et articles publiés, résultat d'une consultation par Internet, ...).

L'utilisation systématique de guillemets et de notes de bas de page, lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffre aucune exception. **Le non-respect de cette règle sera assimilé au plagiat.**

L'université met à la disposition de ses enseignants un logiciel de détection du plagiat.

Les cas de fraude seront rapportés à la direction du département qui transmettra l'information aux Présidents de jurys de diplôme. **La direction saisira systématiquement les instances disciplinaires de l'université en cas de fraude.**

Nous rappelons en effet qu'en application des dispositions légales, **les étudiants ayant fraudé aux examens sont passibles du Conseil de discipline, d'une exclusion de l'Université et d'une interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.**

## **Descriptif des enseignements**

## Master 1

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
<b>Semestre 1</b>	
<b>Approches critiques du politique</b>	<p>Ce cours porte sur les courants de pensée et les théorisations critiques du politique: "critiques", parce qu'il s'agit avant tout de réfléchir aux délimitations même de ce qui constitue "le politique". Les approches critiques du politique s'intéressent à la conflictualité et à sa politisation, à l'histoire des rapports de pouvoir et à leur théorisation. En prenant pour objet de pensée et d'analyse ce qui n'est pas réputé être de l'ordre du politique (ce qui est renvoyé à l'économie, à la sphère privée ou morale, à la nature humaine ou aux coutumes, à la culture, à l'opinion ou à l'histoire et à son "progrès"), le geste critique consiste à décloisonner les frontières même de la pensée et des disciplines, à décentrer les perspectives communément admises comme neutres ou universelles, à interroger ce qui n'est pas censé être discuté ou discutable et donc à contester les récits, les dispositifs idéologiques, par lesquels les rapports de pouvoir peuvent apparaître comme "naturels", "normaux", "équitables" voire simplement "accidentels".</p>
<b>Action publique et politiques sociales</b>	<p>Dans le cadre de ce cours de sociologie de l'action publique qui portera sur le cas des politiques sociales, nous reviendrons, d'abord, sur l'histoire de l'État social et sur la construction des frontières du « social » et des « problèmes sociaux », construction qui varie selon les configurations dans le temps et dans l'espace. Nous nous intéressons ensuite aux différents acteurs (publics – des « sommets de l'État » aux agents de guichet – mais aussi privés – associatifs notamment – et bénéficiaires) et aux manières dont ils co-construisent et mettent en œuvre ces politiques sociales. Nous étudierons enfin les effets de cette action publique et des catégories d'action publique en termes d'inégalités sociales et de rapport de domination entre groupes sociaux, en portant attention aux catégories d'action publique (« pauvreté / exclusion / précarité » par exemple). Nous nous interrogeons ici sur les redéfinitions des modes d'intervention étatiques en lien avec la nouvelle gestion publique : assiste-t-on à une privatisation de l'action publique ou un renforcement du contrôle social et politique ? A un désengagement ou un réengagement de l'État néolibéral ? Le cours s'appuiera notamment sur l'étude de textes basés sur des enquêtes empiriques relatifs à différentes politiques sociales sectorielles (santé, logement, emploi, énergie, culture) ou transversales en France, mais aussi dans une perspective comparatiste internationale.</p>
<b>Relations transnationales et mondialisation</b>	<p>On peut se représenter la mondialisation et les relations transnationales comme un ensemble de processus mettant en relation des individus, des groupes, de professions, des experts, des élites, des entreprises, des collectivités territoriales, des mouvements sociaux, des ONGs et d'autres types de collectifs issus de plusieurs sociétés. Longtemps négligés dans l'étude des relations internationales, ces phénomènes font depuis quelques décennies l'objet d'une plus grande attention, notamment sous l'effet conjugué du tournant sociologique de la science politique et des effets du discours de la mondialisation sur les</p>

	<p>recherches en sciences sociales. En présentant un certain nombre de textes canoniques et en s'appuyant sur des cas d'étude, le cours proposera une introduction à ces questions et cherchera à définir en quoi consiste l'enquête sur la mondialisation et le transnational en science politique: Quelles sont ses éventuelles méthodes spécifiques, ses difficultés ? Quelles sont les grandes hypothèses qui dominent quant aux structures et aux formes des relations transnationales et à leur place dans la politique internationale ? Comment les évaluer ou les tester ? Quels outils conceptuels peuvent être employés pour l'analyse sociopolitique de la mondialisation ? Telles sont quelques-unes des questions générales auxquelles ce cours s'efforcera d'apporter quelques réponses.</p>
<p><b>Représentations et figurations du politique</b></p>	<p>L'étude des représentations des relations de pouvoir est inséparable d'un questionnement sur les formes de son déploiement et ses modalités pratiques d'incarnation dans l'espace public. Cette étude est certes une étude des mises en contexte de la façon dont le pouvoir se représente lui-même (architecture des arènes parlementaires, représentations organicistes de l'Etat ou encore tradition de la statuaire de place publique), mais aussi un questionnement sur la façon dont des acteurs du jeu politique peuvent en organiser les mécanismes, contribuer à les rendre visibles, parfois pour les contester ou en proposer des représentations concurrentes. Nous aborderons notamment ainsi les débats récurrents sur les déboulonnements de statues et la notion de vandalisme. A partir d'études de cas précis et de media différents (cartographie, photographie, muséographie, statuaire, etc.) ce cours aura donc pour objet une étude des espaces des figurations du politique, autant que des acteurs et groupes sociaux qui leur donnent formes ou qui en dévoilent les effets (artistes, metteurs en scène, muséographes, spectateurs engagés ou non, acteurs supra ou infra étatiques).</p>
<p><b>Introduction aux méthodes de la recherche</b></p>	<p>L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiant.e.s une aide à l'élaboration des projets de mémoire à réaliser en M1 en rappelant et approfondissant les bases méthodologiques nécessaires. Le cours aidera les étudiant.e.s à décomposer les différentes étapes du travail demandé et insistera sur les techniques nécessaires à l'organisation ainsi qu'à l'élaboration des travaux de recherche dans leur dimension écrite (formulation de problématique, argumentation scientifique, etc.) sans négliger les enjeux spécifiques aux exercices oraux..</p>
<p>Semestre 2</p>	
<p><b>Spatialisation des inégalités</b></p>	<p>Ce cours porte sur le rôle de l'espace dans la construction des inégalités et sur les enjeux politiques des inégalités spatiales. À partir de cas d'étude variés (cités HLM, ghettos états-unis, gentrification, quartiers de classes supérieures, espaces ruraux et périurbains, etc.), il invite d'abord à s'interroger sur la dimension spatiale des inégalités : les processus de ségrégation et les discriminations sociales et ethno-raciales qui y contribuent, les effets sociaux des situations de ségrégation ou de mixité, l'importance de l'espace dans la construction des inégalités de genre, etc. La « spatialisation des inégalités » renvoie, ensuite, à la dimension politique des disparités entre territoires : on s'intéresse ainsi à l'influence de l'espace sur les processus de politisation et les mouvements sociaux, mais aussi aux dispositifs de lutte contre les inégalités spatiales et à leurs impacts.</p>
<p><b>Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations</b></p>	<p>L'objectif du cours est de mener une analyse des différents dispositifs de lutte contre les discriminations en examinant tant leurs soubassements théoriques que les aspects concrets de leur mise en œuvre. Nous nous intéresserons aux</p>

	<p>politiques européennes et aux dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations dans différents pays européens, aux dispositifs adoptés dans des pays extra-européens (en Amérique du Nord et ailleurs), aussi bien qu'aux actions menées par de grandes entreprises, ou aux mobilisations de différents acteurs (par le droit, mais aussi par d'autres outils : plaidoyer, création de normes et d'outils d'information, marches sensibles, etc.). Les significations politiques et sociales des différents modèles seront ainsi examinées : lutte contre les discriminations, action (ou discrimination) positive, parité, promotion de la diversité. Il s'agira notamment de réfléchir aux présupposés et aux conséquences de chacun des dispositifs, d'évaluer leur pertinence et leur effectivité selon le type de discriminations et dans le cas de discriminations multiples. Le cours reposera largement sur des interventions du monde professionnel et associatif qui présenteront leur travail, leur façon d'aborder ces enjeux, et les défis rencontrés dans la lutte contre les discriminations.</p>
<p><b>Construire et administrer les différences</b></p>	<p>Ce cours explore les conditions de construction et d'administration des différences entendues au sens de différences d'origine ethnique, de nationalité, de sexe et de genre, d'âge ou d'inégalités sociales. On s'intéressera d'une part aux différentes formes de catégorisation qui participent à construire ces différences (construction de catégories juridiques, administratives et/ou statistiques, définition de « publics cibles » en matière de politiques publiques...) et aux arènes dans lesquelles elles se déploient (administration, espace scientifique et expertise, espace public et médias...). Il s'agira d'autre part d'étudier comment l'État mais aussi des acteurs privés (tels que les entreprises) gèrent, mettent en œuvre et redéfinissent, dans la pratique, ces différences.</p>
<p><b>Histoire du système international : économique et politique</b></p>	<p>Le conflit syrien représente-t-il « une nouvelle guerre d'Espagne », où, contrairement à la dernière, il serait impératif d'intervenir ? Les opposants à l'invasion de l'Irak en 2003 étaient-ils des « Munichois », coupables de rechercher l'apaisement à tout prix ? Nasser, un nouvel Hitler du Moyen-Orient, qu'il fallait stopper en envahissant le canal de Suez ? Comme on le voit, les précédents historiques sont fréquemment invoqués pour justifier, ou dénoncer, l'action, ou l'inaction, internationale. Décrypter ces usages symboliques de l'histoire en relations internationales suppose d'analyser le système international dans une perspective de long terme, à la fois économique et politique. À cet effet, le cours tentera de faire dialoguer plusieurs disciplines: sociologie historique de l'État, histoire globale ou connectée, histoire des relations internationales et économie politique globale. Il s'efforcera ainsi de poser les jalons d'une histoire au long cours et multicentrique des soubassements politiques et économiques du système international.</p>
<p><b>Conflits, sécurité, guerres</b></p>	<p>Informations communiquées ultérieurement.</p>
<p><b>Politique du développement et de la coopération</b></p>	<p>Ce cours se propose d'étudier la coopération au développement en tant que processus socio-historique (de 1949 à aujourd'hui). Il s'agit d'identifier les principaux paradigmes du développement, de saisir les ruptures et les continuités, et d'analyser les enjeux sociopolitiques qui leur sont constitutifs. Une attention particulière sera accordée aux outils techniques, aux pratiques et aux</p>

	savoirs, en les mettant systématiquement en relation avec les différentes catégories d'acteurs qui les portent. L'objectif de ce cours est donc de construire progressivement l'espace contemporain de la coopération au développement, en tant qu'espace de luttes (actuelles et passées) entre catégories d'acteurs pour l'imposition de savoirs, d'outils d'intervention, et de visions du monde.
<b>Arts et images</b>	Le cours présente les développements récents des analyses des mobilisations, et vise à situer dans cette perspective les usages sociologiques de la notion de discrimination, catégorie marquée par le droit et ses apports à l'analyse des rapports de pouvoir et des inégalités sociales. Donnant une large place à l'étude de la diversité des objets et des formes de mobilisations articulées à la notion de discrimination, le cours a pour objectif de fournir des outils nécessaires à la compréhension des effets des formes de l'action collective sur la dynamique de la représentation démocratique.
<b>Discours et savoirs</b>	« Je suppose que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité. » Michel Foucault, "L'ordre du discours", Leçon inaugurale au Collège de France 2 décembre 1970. Le cours portera cette année sur l'étude de l'œuvre de Michel Foucault, sur les dialogues engagés avec d'autres corpus, sur les échos et les résonances avec les traditions intellectuelles qui ont également interrogé la relation entre savoir et pouvoir (les courants du matérialisme historique, le corpus des pensées décoloniales, féministes, par exemple). Nous étudierons aussi comment utiliser avec rigueur et précaution les acquis et les héritages conceptuels de la philosophie foucauldienne au regard des problématiques sociales et politiques contemporaines.
<b>Théories du politique</b>	Dans leur introduction au <i>Oxford Handbook of Political Theory</i> , les auteurs caractérisent la théorie politique par son engagement dans l'analyse des normes qui orientent l'action politique. Les méthodes de l'analyse théorique sont très nombreuses, et poursuivent des objectifs différents. On peut chercher à comprendre les normes, à les critiquer, ou à les justifier, et les instruments théoriques pour y parvenir ne seront pas les mêmes. On s'intéressera cette année à la notion de consentement. Il existe une littérature considérable sur le consentement dans des domaines spécifiques (politique, économique, médical, sexuel...) mais aucun ouvrage de référence sur le concept de consentement. Pourtant le consentement, l'acte de donner son accord à une action ou un projet, est réputé changer le paysage normatif : l'accord crée des obligations pour ceux qui l'émettent et des droits pour ceux qui le reçoivent, il permet ce qui était auparavant interdit. Le cours se propose d'explorer les ressorts de cette "magie morale" qu'exerce le consentement, en tâchant de s'intéresser aux particularités des différentes sphères dans lesquels il s'exprime, mais aussi en reconstruisant un concept éthique et juridique qui soit reconnaissable dans toutes, de manière à se servir du concept comme d'une base normative de critique et de perfectionnement des règles dans les domaines où celles-ci ne permettent pas pleinement de produire les transformations qu'on attend du consentement.
<b>Discriminations, justice, police</b>	Ce cours porte sur la gestion discriminatoire des populations par les institutions de répression, et plus précisément par la police et la justice. A l'appui de la sociologie et de la philosophie des institutions policière et pénale, il aborde

	<p>toutes les grandes phases du processus de criminalisation des groupes ou des individus : la surveillance policière, les contrôles d'identité, les arrestations, les procès et la prison. L'objectif, pour chacune de ces étapes, est de mettre en perspectives des données issues d'enquêtes et certaines thématiques au cœur de la dénonciation de l'appareil répressif d'État : la « justice de classe », les « contrôles au faciès », le profilage ethnique et racial, les « bavures » policières ou la prison comme « peine du pauvre ». Il s'agit alors, et ce dans une perspective comparée, de resociologiser ces thématiques, et de dégager les facteurs explicatifs de ce que Michel Foucault nommait « la gestion différentielle des illégalismes ».</p> <p>Mais ce cours n'oublie pas d'aborder la question des discriminations qui peuvent exister au sein même de ces institutions de répression, comme le montre par exemple la place des femmes dans la police</p>
<b>Race, genre, classe</b>	<p>Ce cours prend pour objet la pluralité des rapports de domination, à la fois comme réalité empirique et comme enjeu théorique: au lieu de postuler une détermination en dernière instance, il s'agit en effet de prêter attention à la complexité de leurs articulations. On y présentera des travaux qu'on regroupe communément sous le label d'intersectionnalité. Sans oublier que le fait et l'enjeu intersectionnels précèdent le mot, on examinera l'importance des contextes dans lesquels ce nouveau lexique a émergé, aux États-Unis au début des années 1990 pour se répandre un peu partout –y compris en France depuis le milieu des années 2000. Loin d'en proposer une théorie unifiée, on s'attachera à montrer que l'intersectionnalité peut renvoyer à des catégories, à des propriétés, à des identités, mais aussi à des langages pour dire les rapports de domination. On défendra l'idée que l'intersectionnalité est inséparablement un drapeau politique et un programme de recherche sociologique.</p>
<b>Genre et politique</b>	<p>Ce séminaire de Master part du postulat que le genre est toujours déjà politique, et inversement que le (ou la) politique est toujours déjà genré(e). Il ne s'agit donc pas tant de faire une place aux études de genre dans la science politique (ou l'inverse) que de s'intéresser au double mouvement de politisation des « questions sexuelles » et de « sexualisation » des enjeux politiques. On étudiera des controverses sur le mariage et la filiation, le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes, la gestation pour autrui et la prostitution ; symétriquement, on analysera la manière dont la vie politique se révèle non seulement sexuée, mais aussi genrée – de la figure de l'homme politique aux rapports entre les sphères publique et privée. On insistera avec l'historienne Joan W. Scott sur le fait que « le genre est une manière privilégiée de signifier les rapports de pouvoir », autrement dit, de parler de sexe, mais aussi de bien d'autres choses, bref, de politique: la querelle du voile en fournira une illustration.</p>
<b>Justice et inégalités</b>	<p>Le cours envisage d'aborder les revendications de justice à la lumière des débats entre les théories de la justice qui ont animé les dernières décennies en philosophie sociale et politique. Ils permettront de retracer les relations entre les concepts de droits et de bien commun, de liberté et d'égalité, d'égalité des chances et de mérite. Ce panorama servira de base à l'exploration des plusieurs questions spécifiques de justice, comme celles qui concernent la prise en compte du genre et de la race des acteurs sociaux, ou la distribution de ressources spécifiques comme l'environnement ou celles qui touchent à la procréation. On envisagera également les alternatives à l'usage de la justice comme catégorie normative.</p>

<p><b>Tutorat</b></p>	<p>Les responsables du tutorat assurent un suivi individualisé du travail de recherche d'un groupe d'étudiant-e-s, en fonction du parcours de Master choisi. L'assistance aux séances est obligatoire et indispensable pour la validation de cet EC. Le tutorat est d'abord organisé en séances thématiques, confrontant les recherches spécifiques des étudiant-e-s de chaque groupe aux principes et aux étapes d'une démarche de recherche : on s'assure que la définition de l'objet d'études, l'identification d'une problématique, l'accès aux sources, la mise en place d'un protocole empirique adapté, la réalisation éventuelle d'une enquête de terrain, la mise à l'épreuve des hypothèses et la construction d'une démonstration sont maîtrisés ou en voie de l'être. On effectue ensuite un accompagnement individualisé des étudiant-e-s, en suivant l'avancement des mémoires à partir d'exposés sur l'état des recherches.</p>
<p><b>Gestion par projets et métiers du plaidoyer - parcours A</b></p>	<p>Ce cours a pour objectif de donner à voir et d'analyser la façon dont se met concrètement en œuvre l'action -particulièrement publique mais aussi associative et privée- dans le champ de la lutte contre les discriminations et des politiques d'égalité (lutte contre le sexisme, le racisme, les LGBTphobies...). Un rapide rappel des différents référentiels dans lesquels s'inscrivent ces projets (politique d'égalité, de diversité, de lutte contre les discriminations, plaidoyer...) sera effectué ainsi qu'une brève présentation de l'histoire de ces politiques publiques, du contexte légal et du paysage institutionnel. Il s'agira ensuite, à travers la présentation et l'analyse d'expériences et de cas pratiques, d'apporter un éclairage sur les différentes typologies d'actions et outils existants et de voir comment les mettre en œuvre (de la conception à l'évaluation). Les leviers, résistances et obstacles fréquemment rencontrés sur le terrain seront mis en lumière afin que les étudiant.es puissent commencer à appréhender la réalité des métiers qu'ils pourront être amenés à exercer. Une réflexion sur la professionnalisation et l'institutionnalisation des enjeux d'égalité et de diversité sera également proposée ainsi que l'impact sur les pratiques professionnelles de certains débats ou approches conceptuelles (tensions entre professionnalisation et militantisme, articulation et concurrence entre les luttes, approche juridique ou sociologique de l'égalité, articulation ou opposition avec d'autres référentiels comme l'interculturel, l'intégration ou la laïcité...).</p>
<p><b>Gestion par projets et métiers du plaidoyer - parcours B</b></p>	<p>Ce cours offre une introduction critique au monde des projets de coopération à partir du lien entre migration, politiques publiques de développement et ONG. Il vise à la fois à transmettre la connaissance d'un ensemble d'outils techniques utilisés dans la conception, gestion et évaluation de projets et à examiner l'utilisation de ces instruments dans le domaine du co-développement; perspective qui met les migrants et leurs associations au cœur des politiques de coopération, concernant les territoires d'accueil, aussi bien que les pays d'origine. Un partenariat avec l'association REVEIL permettra l'apprentissage pratique du maniement des outils à partir de l'analyse d'un projet coopératif qui relie la diaspora en île de France à un village au sud de la Mauritanie. Des interventions des professionnels de l'ONG GRDR offriront notamment une compréhension des stratégies pour conjuguer la logique du projet avec la réalisation des objectifs de moyen et long terme.</p>

<b>Professionalisation : enjeux de la gestion par projets - parcours C</b>	<p>Le monde de la culture a connu de profondes évolutions depuis les années 1960, qui ont marqué son affirmation comme sujet et objet de politiques publiques. Si l'ambition – l'espoir même - était alors d'introduire, en France exemplairement, une démocratisation de la culture, voire un horizon de « démocratie culturelle », l'effet collatéral a été de confronter la création aux notions de cadrage, d'objectifs, de matrice d'indicateurs, d'évaluation... autant de notions propres à l'action publique.</p> <p>Les années 60 et 70 ont donc poussé les acteurs culturels – et plus seulement les créateurs – à réinventer leur discours et leur positionnement au sein du tissu social. Les processus de médiation et d'élargissement des publics et des pratiques culturelles les ont conduits à réfléchir et bientôt à mettre en œuvre leur médiatisation. De la médiation à la médiatisation, les logiques de la marchandisation ont rattrapé la culture devenue, dans l'intervalle, « secteur culturel » et filière économique dont le développement et la croissance sont nourris et défendus. Cette évolution a favorisé les dialogues et les transversalités, en même temps qu'elle a modifié profondément le paradigme de la création culturelle : à la fin des années 1990, comme le constatait Bourdieu, c'est désormais la diffusion, la détermination de la cible visée – le public, l'audience - qui commandent à la production culturelle, et plus guère l'inverse.</p> <p>Nous examinerons ensemble, secteur par secteur (spectacle vivant, beaux-arts, arts visuels, littérature, lecture publique, cinéma et audiovisuel, architecture et patrimoine), comment la gestion par projet dynamise mais également contraint les acteurs du secteur culturel en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle.</p>
--	---

## Master 2

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
<b>Semestre 3</b>	
<b>Mobilisations et discriminations</b>	<p>Le cours présente les développements récents des analyses des mobilisations, et vise à situer dans cette perspective les usages sociologiques de la notion de discrimination, catégorie marquée par le droit et ses apports à l'analyse des rapports de pouvoir et des inégalités sociales. Donnant une large place à l'étude de la diversité des objets et des formes de mobilisations articulées à la notion de discrimination, le cours a pour objectif de fournir des outils nécessaires à la compréhension des effets des formes de l'action collective sur la dynamique de la représentation démocratique.</p>
<b>Populations vulnérables*</b>	<p>Depuis les années 1990, les analyses de la « vulnérabilité » des populations ont contribué au renouvellement des paradigmes d'interprétation du lien social et ont inspiré diverses réformes de l'action publique. À partir de différents cas d'étude – les transformations de l'emploi et de la famille, le care, la division sexuée du travail, le corps ou l'accès au logement – ce cours revient sur les logiques</p>

	<p>sociales de production de la vulnérabilité et sur les politiques publiques qui la coproduisent ou s'emploient à la combattre. Il permet de souligner deux aspects complémentaires de cette notion : la vulnérabilité comme effritement du lien social, associée aux transformations historiques de la solidarité et de l'État social ; l'existence de liens sociaux qui vulnérabilisent, à travers des logiques de disqualification sociale et des rapports sociaux de domination qui reposent sur l'assignation d'individus à une catégorie sociale minoritaire (de sexe, race, classe, etc.).</p> <p><i>*Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2021</i></p>
<p><b>Séminaire de professionnalisation - parcours A</b></p>	<p>L'objectif du cours sera double. (1) Examiner les possibilités professionnelles liées à la lutte contre les discriminations à partir de l'analyse des différents dispositifs de lutte contre les discriminations. Nous nous intéresserons aux politiques européennes et aux dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations, aussi bien qu'aux actions menées dans les entreprises, ou à l'organisation de mobilisations. Il s'agira notamment de réfléchir aux présupposés et aux conséquences de chacun des dispositifs, d'évaluer leur pertinence et leur effectivité selon le type de discriminations et dans le cas de discriminations multiples. Le cours reposera largement sur des interventions du monde professionnel et associatif qui présenteront leur travail, leur façon d'aborder ces enjeux, et les défis rencontrés dans la lutte contre les discriminations. Un exercice de mise en situation sera proposé. (2) Un deuxième objectif du cours consistera à aider les étudiant·es à définir leur projet professionnel à travers un travail collectif et individuel de repérage et d'appropriation des outils permettant d'avancer dans ce projet.</p>
<p><b>Dominations et mondialisations*</b></p>	<p>« Un spectre hante la mondialisation ». Comme le relève Gabriel Rockhill, ce concept est encore souvent associé à un déterminisme technologique et à un optimisme téléologique qui n'est pas sans rappeler les formes vernaculaires du marxisme-léninisme d'antan. L'objet de ce séminaire est de mener collectivement une critique scientifique de la "mondialisation heureuse" et du fonctionnalisme naïf qui en informe les thèses. Reposant pour une grande part sur une pédagogie inversée, il proposera d'enquêter sur les mécanismes de domination et d'exploitation qui, redéployant conflictualités et asymétries selon des lignes transnationales, travaillent profondément le phénomène protéiforme qu'on nomme mondialisation.</p> <p><i>*Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2021</i></p>
<p><b>Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises</b></p>	<p>Économistes des organisations financières internationales, chargés de plaider d'ONGs, juristes spécialistes des droits de l'homme : ces métiers de la coopération ont en commun de s'appuyer sur des formes d'expertise et de contre-expertise pour produire du droit international, pousser les États à se réformer ou plus simplement sensibiliser les gouvernements à de nouvelles thématiques. Ce cours s'appuiera sur les travaux récents, en sociologie politique de l'international, qui s'intéressent à la fois aux trajectoires de ces « experts », mais aussi à leurs pratiques quotidiennes : production de rapports, de « bonnes pratiques », travail de « plaider », etc. Ce faisant, il permettra également de se projeter de façon plus concrète dans le quotidien des « professionnels de l'international », en s'appuyant sur des études de cas (désarmement, droits de l'homme, dette publique, enseignement supérieur, etc.), et sur les interventions de plusieurs professionnels qui viendront présenter des éléments concrets de leur travail au cours du semestre.</p>

<b>Séminaire de professionnalisation, parcours B</b>	Plus d'informations auprès de l'enseignant : <a href="mailto:patrick.robert@france-volontaires.org">patrick.robert@france-volontaires.org</a>
<b>Environnement et risques globaux</b>	<p>Ce séminaire partira d'une analyse transculturelle des récits de débuts et de fins du monde pour développer, à partir d'exemples actuels, un examen de la question des risques globaux à partir du triangle nature/culture/artifice dans son articulation aux problèmes de politique et d'éthique environnementale et animale. On tentera notamment de montrer que la question des rapports entre les humains, les sociétés et l'environnement se pense différemment selon la manière dont on envisage les relations de la nature à l'artifice technologique.</p>
<b>Circulations internationales des idées et transferts de normes</b>	<p>Comment les idées politiques et les savoirs circulent-ils à l'échelle transnationale ? Pourquoi certains auteurs sont-ils traduits dans plusieurs langues quand d'autres demeurent lus essentiellement dans leur pays ? Quels facteurs favorisent le transfert de modèles politiques ou de programmes d'action publique entre différentes régions ? Comment les échanges culturels internationaux s'articulent-ils avec les rapports de domination politiques ou économiques ? Comment les idées sont-elles réappropriées dans des contextes distincts de ceux au sein desquels elles ont été produites ? À la croisée de l'histoire intellectuelle, de la sociologie de culture, des relations internationales et de l'analyse des politiques publiques, cet enseignement propose une introduction aux recherches en sciences sociales consacrées à la circulation internationale des idées et des savoirs ainsi qu'aux transferts de normes en matière d'action publique. La présentation de différentes études de cas permettra d'aborder les logiques qui sous-tendent les échanges littéraires transnationaux aussi bien que les transferts philosophiques, ou encore la circulation de discours économiques comme le néolibéralisme, des normes juridiques ou d'indicateurs destinés à l'évaluation des politiques sociales. On présentera les principaux outils et modèles théoriques qui ont été élaborés pour étudier ces processus, en mettant notamment l'accent sur l'analyse des supports de ces circulations, sur le rôle des intermédiaires ou médiateurs, ainsi que sur les différents types de configurations circulatoires qu'il est possible d'identifier.</p>
<b>Politiques des migrations</b>	<p>L'objectif de ce cours est d'analyser les origines, les acteurs et les conséquences des politiques migratoires, à partir d'une question centrale : à quoi servent les politiques migratoires et les frontières? Nous examinerons ainsi la construction des régimes contemporains de mobilité (et d'immobilité!), ainsi que les approches de contrôle et de "gestion" des migrations par les Etats et par les organisations internationales. Nous nous intéresserons aux conséquences de ces politiques de contrôle et des types de politiques dites "d'intégration" sur les personnes migrantes dans leur diversité et dans différents domaines (études, travail, accès aux soins, à la citoyenneté etc), ainsi qu'aux stratégies migratoires. Nous examinerons comment différents acteurs participent à une "industrie des migrations", mais aussi à une industrie du contrôle des migrations. Enfin, nous interrogerons les politiques de mémorialisation des migrations (musées et expositions, productions culturelles) et les débats et contestations qu'elles engendrent.</p>
<b>Politique et numérique</b>	<p>La place prépondérante du numérique dans nos sociétés transforme en profondeur les relations entre les acteurs politiques, économiques et sociaux. Le cours se penchera plus particulièrement sur les relations entre numérique et politique au sens large. Il vise à identifier les transformations, les enjeux et les risques associés aux usages et aux stratégies numériques des citoyens, des</p>

	acteurs privés et politiques ainsi que des Etats. Il doit permettre aux étudiant-e-s de développer une réflexion et une approche critique sur ces usages et les familiariser avec les méthodes de recherche utilisées dans ce domaine. Parmi les thèmes abordés dans cette sociologie politique du numérique : la gouvernance de l'internet, les politiques publiques du numériques et le eGovernment, l'évolution de la communication politique, de la conduite des élections et des campagnes électorales, les comportements politiques et l'activisme en ligne, l'usage du numérique dans les régimes autoritaires, la géopolitique numérique et les cyberconflits.
<b>Méthodes de la recherche approfondies</b>	Ce cours vise à approfondir les questionnements sur les enjeux méthodologiques des enquêtes et des stages en science politique et l'acquisition d'outils nécessaires à la réalisation des mémoires de recherche ou de stage dans le cadre du M2. Nous travaillerons aussi bien sur quelques textes méthodologiques que sur les difficultés, situations et matériaux d'enquête ou au cours des stages rapportés par les étudiant-e-s.
<b>Semestre 4</b>	
<b>Tutorat*</b>	Le but de ce tutorat est de former dans un premier temps aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2 (en évoquant principalement les problèmes de choix d'un objet, de construction d'une problématique et d'hypothèses, des méthodes, de l'état de l'art, de structuration de l'argumentation / construction d'une démonstration et d'écriture) puis, dans un second temps, de travailler de façon individualisée avec les étudiant.e.s. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques puis d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat ne se substitue pas à la direction des mémoires mais vient l'épauler. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. <i>* Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre.</i>
<b>Séminaire de recherche*</b>	Le séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s à la discussion scientifique, l'animation de débats intellectuels, et la diffusion de la recherche à travers différents supports (écrits et vidéos). Il repose sur l'invitation de chercheur-e-s intervenant sur des thématiques liées aux deux parcours du master, Lutte contre les discriminations et Politique transnationale. Les étudiant-e-s sont directement associé-e-s au déroulement du séminaire dont ils et elles assurent, en groupe, la préparation, l'animation et le suivi à travers, notamment, la réalisation d'un entretien filmé et la rédaction d'un compte-rendu posté sur le blog. NB: ce séminaire de recherche peut être remplacé, optionnellement et sur accord de l'enseignante responsable, par la validation d'un séminaire de laboratoire de l'une des équipes du CRESPPA associées à la formation (Labtop, CSU ou GTM), dont la thématique correspond à la spécialité choisie par l'étudiant-edemandeur/euse. <i>* Ce séminaire est annualisé</i>

## Présentation d'EC hors département

L'un des cours suivants est suivi par les étudiant·e·s diplômé·e·s d'une licence de science politique en alternative au cours « Approches critiques du politique » au premier semestre. Les étudiant·es sont invité·e·s à consulter le site et à contacter les secrétariats des formations concernées pour obtenir davantage d'informations le cas échéant.

### Cours offert par l'Institut d'études européennes

**Attention ! Le calendrier de l'IEE est différent de celui du département de science politique. Les cours commencent la semaine du 28 septembre. Ils comprennent 10 séances de 2,5 heures. Une pause pédagogique est prévue du 26 au 31 octobre. Fin des cours : 4 décembre. Rattrapages et examens anticipés : semaine du 7 décembre. Les examens ont lieu du 14 au 19 décembre.**

#### Gilles RAVEAU : « Capitalisme et démocratie »

Le cours essaie, modestement, d'éclairer une question délicate : le capitalisme renforce-t-il la démocratie, ou l'affaiblit-elle ? Le cours est divisé en trois parties égales. La première partie présente l'analyse des économistes classiques, qui analysent la société en tant que rapport entre classes sociales (Smith, Ricardo, Marx). La seconde partie présente la domination de la pensée de marché, depuis les années 1930 à aujourd'hui (Keynes, Hayek, Friedman). La dernière partie présente des auteurs actuels, qui montrent que les excès du capitalisme contemporain minent la démocratie, et qui proposent des solutions pour retrouver un équilibre entre capitalisme et démocratie (Stiglitz, Piketty, Wilkinson et Pickett). Chaque séance est consacrée à un auteur, dont les étudiants doivent lire un long texte avant de venir en cours, leur travail étant vérifié au début de chaque séance.

Contact : [gillesraveaud@gmail.com](mailto:gillesraveaud@gmail.com)

#### Margo Ogonowska : « Economie internationale » - limite à 7 étudiant·es.

Depuis plusieurs décennies les économies nationales sont de plus en plus interdépendantes. Les échanges internationaux commerciaux et financiers occupent une place prépondérante. L'objectif de ce cours est de fournir des clés de compréhension de la mondialisation et des débats d'actualité touchant aux problématiques de l'économie internationale. Ainsi, nous mettrons en opposition le libre-échange et le protectionnisme, nous aborderons les grandes théories du commerce international et les théories monétaires que nous appliquerons ensuite aux problèmes de politiques commerciales et monétaires internationales. Enfin, nous nous intéresserons aux principales institutions économiques internationales régissant les relations entre les différentes nations.

Contact : [malgorzata.ogonowska@univ-paris8.fr](mailto:malgorzata.ogonowska@univ-paris8.fr)

#### « Politique extérieure de l'Union européenne »

Plus d'informations auprès de l'enseignante

Contact : [armele.cloteau@gmail.com](mailto:armele.cloteau@gmail.com)

## **Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens**

### **Genre en Méditerranée (lundi, 9h-12h)**

Ce cours traite du genre, entendu comme construction sociale de caractéristiques associées à chaque sexe et rapport de pouvoir entre groupes de sexe. Il vise plus spécifiquement à analyser ce que le genre fait à la Méditerranée et ce que la Méditerranée fait au genre. À cette fin, on esquissera, d'une part, une généalogie des études sur le genre, en revenant sur différentes approches théoriques et notions qui balisent aujourd'hui ce champ et leurs applications et incidences dans l'étude de la Méditerranée ; on étudiera, d'autre part, à partir d'entrées thématiques et d'enquêtes empiriques, comment l'espace méditerranéen contribue à enrichir, voire à renouveler les études sur le genre.

### **Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée (lundi, 12h-15h)**

Ce cours abordera les grandes questions géopolitiques et les dimensions spatiales des rapports de pouvoir en Méditerranée. Pour analyser le lien entre pouvoir et espace, nous reviendrons sur l'émergence et l'évolution de la géopolitique et de la géographie politique, sur le rôle central des états, le rôle changeant des frontières internationales, les questions d'identité et de surveillance. Nous privilégierons les thématiques telles que les relations entre l'Europe et la Méditerranée, les conflits frontaliers, les espaces du post-conflit, les revendications régionales, les minorités, les ressources stratégiques, les revendications territoriales.

### **Inégalités sociales en Méditerranée (lundi, 15h-18h)**

Ce cours, consacré à la sociologie des inégalités sociales et des rapports de domination, a un double objectif : il s'agira, d'une part, de dresser un tableau des inégalités sociales en Méditerranée, par entrées thématiques, et, à partir d'enquêtes empiriques, de les étudier comparativement dans différents pays de l'espace méditerranéen ; il s'agira, d'autre part, de revenir sur les approches et grilles de lecture mobilisées (et mobilisables) dans les sciences sociales pour les analyser – en particulier sur les rapports sociaux de classe, de sexe, de race et de génération, leurs interactions et leur spatialisation.

### **Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée (mardi, 9h-12h)**

Le cours traite de la question de la mondialisation en Méditerranée, selon une approche de géographie socio-économique, en interrogeant plus particulièrement l'insertion inégale des territoires dans les réseaux régionaux et planétaires contemporains. L'articulation des espaces à toutes les échelles, la pluralité des mobilités, les enjeux de développement sont abordés à travers différentes entrées thématiques : métropolisation, tourisme, entrepreneuriat transnational, circulations culturelles, etc. Sur la base de cas d'étude choisis sur les trois rives, il s'agit de dépasser les lectures classiques de la mondialisation à partir de ses lieux et acteurs les plus emblématiques – métropoles, zones franches, firmes transnationales, Etat – pour prendre également en compte des acteurs plus « discrets » et des lieux plus « ordinaires » de ce processus.

### **Enjeux environnementaux en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)**

L'objectif de ce cours est de former les étudiant.e.s à une approche géographique, sociale et politique des grands enjeux environnementaux en Méditerranée. Les objets d'étude tels que les risques naturels, le changement climatique, la préservation des ressources, la pollution et la gestion des déchets seront abordés, en parallèle d'une réflexion sur les mobilisations environnementales désormais au cœur des revendications politiques en Méditerranée.

### **Villes, culture(s), pouvoirs en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)**

Le cours propose d'interroger le « tournant culturel » de la ville comme dans les pratiques habitantes et les politiques urbaines en Méditerranée. L'objectif est d'analyser selon une approche géographique,

critique et comparative, la manière dont le paradigme culturel dans ses diverses acceptions (patrimoniale, identitaire, politique, touristique, etc.) est mobilisé par une pluralité d'acteurs mettant au centre de la réflexion la relation espace/culture comme un enjeu de pouvoir : production, diffusion des modèles et des normes ; logiques d'acteurs ; cultures dominantes /des minorités ; légitimités culturelles et résistances.

Le cours est organisé autour de quatre thématiques : le patrimoine et l'économie culturelle comme ressources et outil de développement territorial face à la crise des territoires urbains ; la mise en scène de la ville par la culture (ville événementielle, festive/récréative) ; la notion de « ville rebelle », à travers la façon dont sont saisis espaces et cultures comme objet ou comme moyen dans les formes actuelles de contestation ; le rôle des productions artistiques (littérature, arts visuels) dans la (dé-)construction des représentations d'un idéaltype urbain méditerranéen.

### **Controverse et contestations en Méditerranée (jeudi, 12h-15h)**

Ce cours appréhende dans une perspective sociologique la question des publics et de la contestation. Il a pour objectif de fournir les connaissances nécessaires à l'objet « controverse » vu comme confrontation de points de vue faisant intervenir des publics qui possèdent des savoirs diversifiés et ne partagent pas nécessairement des normes communes. Il interroge le poids des contraintes argumentatives dans les paroles institutionnelles et militantes sur l'action collective. Sont présentées les conceptualisations de la controverse publique et les formes qu'elle peut prendre dans des conflits dans l'espace méditerranéen.

## **Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères.**

**Les 3 cours suivants sont dispensés en langue française. Ils peuvent valider l'EC électif du tronc commun ou l'EC de langue » au 1<sup>er</sup> semestre**

Attention ! Un même cours ne peut pas vous permettre de valider deux EC. Il faudra donc préciser dans votre fiche « Parcours » à rendre en décembre si vous voulez le valider comme électif ou comme EC de langue vivante.

### **Norbert WASZEK : « La question sociale »**

**Mardi 15-18h, salle B 212**

Langue d'enseignement : français

Langue des textes étudiés : allemand, mais des traductions en français sont fournies

Ce séminaire prendra pour objet certaines des analyses de la « question sociale » élaborées aux XIX-XX<sup>e</sup> s. dans l'aire culturelle allemande, particulièrement riche dans ce domaine : on pensera à Hegel et Marx, mais aussi à toute une tradition de « l'Etat de droit social », qui avait pour but de répondre à des problèmes de société. Mais les conceptions allemandes ne peuvent pas être étudiées sans prendre en considération les traditions britannique (par exemple l'économie politique) et française (par exemple, le socialisme utopique des saint-simoniens), qui servirent souvent de source d'inspiration aux penseurs allemands. En même temps, les penseurs allemands ont exercé une forte influence dans de nombreux pays, ce qui impliqua des adaptations de leurs idées aux différents contextes. Le sujet de ce séminaire est donc aussi un « cas » de transfert culturel.

**Contact :** [norbert.waszek@gmail.com](mailto:norbert.waszek@gmail.com)

### **Indications bibliographiques**

Les textes que nous étudierons furent souvent rédigés en allemand, mais des traductions en français seront fournies.

Au centre du séminaire, une lecture du texte de Hegel

G.W.F. Hegel, *Philosophie du droit* : il en existe au moins quatre traductions différentes en français.

Nous examinerons plus spécialement la section sur la « société civile », §§ 181-256.

Pour une première orientation sur la suite du séminaire:

Norbert Waszek, « Aux sources de l'Etat social à l'allemande ». - In: *Hegel: droit, histoire, société*. éd. par N. Waszek [Revue Germanique Internationale. No. 15]. Paris, PUF, 2001, pp. 211-238. ISBN: 2-13-051487-1. Cet article est accessible sur internet : <http://rgi.revues.org/839>

**Cristina CLIMACO, Françoise MARTINEZ, Mercedes YUSTA et Xavier TABEL : « Les dictatures : histoire politique, débats historiographiques, enjeux mémoriels (Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine, XXe siècle) »**

**Mardi 15-18h, salle B 211**

Langue d'enseignement : français

Langue des textes étudiés : français

Ce cours collectif abordera la question de la dictature à travers l'évocation de plusieurs régimes de la première moitié du XXème siècle, mais aussi de la seconde moitié. Seront ainsi évoqués, tour à tour, le fascisme italien, le franquisme espagnol, le salazarisme portugais, ainsi que les autoritarismes et dictatures militaires dans le cône sud (Argentine-Chili-Bolivie-Paraguay-Uruguay-Brésil), des années 60 aux années 80, jusqu'au retour aux démocraties. Chacune des parties du cours sera bien entendu précédée d'un exposé historique, avant d'en venir à la question des débats historiographiques, mais aussi politiques, relatifs à l'analyse et interprétation de chacun des régimes évoqués.

Seront abordés également les débats mémoriels et les usages du passé relatifs à ces expériences (lois mémorielles, révisionnismes, politiques des musées et célébrations nationales, procès pour génocide et crime contre l'humanité, etc.). Ces débats seront replacés dans le cadre de ce que l'on peut appeler un mouvement planétaire de réactivation du passé, qui est manifeste depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990. Ce mouvement se traduit par des tentatives de redéfinition des caractères de la mémoire publique, et de substitution des anciens paradigmes, élaborés au lendemain de la seconde guerre mondiale, par de nouveaux usages du passé.

Enfin, par-delà la question des enjeux politiques, historiographiques et mémoriels, l'accent sera mis sur la question même des notions politiques (« césarisme », « autoritarisme », « fascisme », « totalitarisme », mais aussi « guerre civile » et « résistance », ou encore, pour l'Amérique latine, « théologie de la libération »), sur la question de leurs définitions et frontières théoriques, ainsi que celle de l'histoire de leurs usages et circulations dans le débat public.

**Contact :** [xavier.tabet@wanadoo.fr](mailto:xavier.tabet@wanadoo.fr)

**Bibliographie indicative**

Italie

Emilio Gentile, *La religion fasciste. La sacralisation de la politique dans l'Italie fasciste*, 2002 (1993). Le chapitre IV : « La liturgie de l'harmonie collective » (p. 157-197), et/ou la conclusion : « Le fascisme et la sacralisation de la politique » (p. 288-305).

Emilio Gentile, *Qu'est-ce que le fascisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, 2004 (2002). Le chapitre X : « L'homme nouveau » du fascisme, et/ ou le chapitre XI : La modernité totalitaire. Pages non indiquées.

E. Traverso, *Interpréter les violences du XXème siècle*, 2011 (le chapitre 3 : « Fascisme. Sur G. L. Mosse, Z. Sternhell et E. Gentile », p. 91-127).

Espagne

« Histoire et conflits de mémoire en Espagne », dossier de Vingtième siècle : Revue d'histoire, n° 127, 2015.

Michael Richards, *After the civil war : making memory and re-making Spain since 1936*, Cambridge:

Cambridge University Press, 2013.

Emilio Silva et Santiago Macias, *Les fosses du franquisme*, Paris : Calmann-Lévy, 2005.

### Portugal

Léonard Yves, *Salazarisme et Fascisme*, Edition Chandeigne, 1996.

Pinto Antonio Costa. « Le salazarisme et le fascisme européen », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°62, avril-juin 1999. Dossier : Le salazarisme. pp. 15-25.

Reis Torgal Luís, « L'État Nouveau portugais. Esquisse d'interprétation », *Pôle Sud*, 2005/1 (n° 22), p. 39-48. URL : <http://www.cairn.info/revue-pole-sud-2005-1-page-39.htm>

Manuel Loff, Luciana Sotelo, « Dictatorship and Revolution: disputes over collective memory in post-authoritarian Portugal », in Hugo Garcia et alibi, *Rethinking antifascism: history, memory and politics*, New York - Oxford, Berghahn, 2016, pp. 300-320.

### Amérique latine

Rouquié Alain, *L'état militaire en Amérique latine*, Paris, Seuil, 1982.

Fregosi Renée (dir.), *Armées et pouvoirs en Amérique latine*, Paris, IHEAL, 2004.

*Vingtième Siècle*, n°105, dossier « L'Amérique latine des régimes militaires », 2010.

## **Xavier TABEL : « Droit à la vie, sécurité et criminalité : de Cesare Beccaria (*Des délits et des peines*, 1764) à Primo Levi (*Si c'est un homme*, 1947) »**

**Mercredi 15h-18h, salle B 212**

Langue d'enseignement : français

Langue des textes étudiés : français

Le cours partira de l'évocation de la question de la sécurité, et des origines du « pacte sécuritaire » qui est celui des États contemporains. La sécurité ne fut pas seulement l'obsession des régimes totalitaires, elle fut ce qui leur permit de fonctionner, en instaurant un état de guerre permanent contre des ennemis, internes ou externes, réels ou fictifs, lorsque ce qui constituait des exceptions dans les États libéraux devint une condition permanente. Mais ce pacte sécuritaire n'a pas disparu aujourd'hui, lorsqu'apparaissent manifestes les risques de l'extension des lois d'exception et de l'élargissement des mesures de sécurité à tous les citoyens. Ces mesures de sécurité sont devenues également, de nos jours en particulier, des mesures de sécurité sanitaire, de « biosécurité ». Face à ces périls, les risques du repli et du rétrécissement des libertés, et de l'extension de la surveillance, sont évidents. En même temps, le fait est que cette extension s'est faite souvent au nom même du « droit à la vie », une notion devenue fondamentale après 1945, lorsque, après l'époque du salut de l'État (un État « divinisé » par les totalitarismes), on en est venu à la question de la survie de l'humanité menacée et à l'affirmation de l'impératif fondamental de l'intangibilité de la dignité humaine. Après 1945, la grandeur de la littérature concentrationnaire sera d'illustrer, avec un terrible réalisme, la volonté de la survie dans les situations extrêmes, et en même temps, chez ses plus grands auteurs, le prix humain très élevé à payer pour cette survie.

Tout en élargissant la problématique, dans une optique foucauldienne, à celle des origines des notions de sécurité, de surveillance, et de contrôle, le cours poursuivra la réflexion entamée durant les deux années précédentes, à propos de l'histoire des figures juridiques, politiques et littéraires de « l'ennemi », étudiées en particulier au sein de ce laboratoire politique que représente l'Italie, des Lumières jusqu'au fascisme. Interrogeant les permanences et transformations de la figure de l'ennemi aux XIXème et XXème siècles, à partir de ce que Michel Foucault appelle « la notion d'individu dangereux », la perspective du cours continuera à se situer à la croisée du juridico-politique et du littéraire. Au centre du parcours se situera l'évocation de « l'ennemi de l'État » dans le droit pénal du régime mussolinien, à partir des *leggi fascistissime* de 1925/1926. Si l'obsession, et l'absolutisation, de

l'ennemi interne est bien inhérente aux totalitarismes, le fait est cependant que ces régimes ont utilisé et étendu les mécanismes déjà présents dans la plupart des autres sociétés. Avant l'époque du fascisme, nous évoquerons ainsi, au croisement de la politique et de la médecine, la constitution biologique de la figure de l'ennemi de la société, à partir des théories du « criminel né » de l'italien Cesare Lombroso, le père de l'anthropologie criminelle en Europe, à la fin du XIXème siècle, lorsque l'on passe de la réflexion sur les *Délits et les peines* (Beccaria, 1764) à celle sur *L'homme criminel* (Lombroso, 1876), c'est-à-dire de l'enquête sur la matérialité des faits à l'examen de la nature du délinquant. Enfin, en nous rapprochant de notre propre époque, nous nous interrogerons sur la permanence et les transformations des figures de l'ennemi après 1945, au moment où émerge une nouvelle figure : celle du criminel contre l'humanité, après le procès de Nuremberg qui fut à l'origine d'un droit pénal international et supra-étatique.

**Contact :** [xavier.tabet@wanadoo.fr](mailto:xavier.tabet@wanadoo.fr)

Bibliographie indicative :

Oeuvres :

Cesare Beccaria, *Des délits et des peines*, traduction et annotation par A. Fontana et X. Tabet, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 2015

Primo Levi, *Si c'est un homme*, 1947 (toute édition de poche convient)

Émile Zola, *La bête humaine*, 1876 (toute édition de poche convient)

Ouvrages d'analyse :

Giorgio Agamben, *État d'exception*, Paris, Seuil, 2003

Alain Brossat, *Droit à la vie ?*, Paris, seuil, 2010

Roberto Esposito, *Communauté, immunité, biopolitique*, Paris, Éditions Mimésis, 2019

Alessandro Fontana, *L'exercice de la pensée. Machiavel, Leopardi, Foucault*, Publications de la Sorbonne, 2015

Michel Foucault, « La vérité et les formes juridiques » (1974), in *Dits et écrits II, 1954-1975*, texte n. 220, Gallimard, Quarto, 2001

*Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975

    « L'évolution de la notion d'individu dangereux dans la psychiatrie légale du XIXème siècle (1978) », in *Dits et écrits II, 1976-1988*, texte n. 220, Gallimard, Quarto, 2001

Stephen Jay Gould, *La mal-mesure de l'homme*, Paris, Odile Jacob, 1997

Frédéric Gros, *Le Principe Sécurité*, Paris, Gallimard, 2012

Bernard E. Harcourt, *La société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 202.

Jean-Claude Monod, *Penser l'ennemi, affronter l'exception*, Paris, La Découverte, 2016

## Domaines de spécialités des enseignant-e-s-chercheurs/euses

### **Camille Al Dabaghy**

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

### **Thomas BRISSON**

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

### **Christine CADOT**

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Histoire du fédéralisme
- Comparaisons Europe-Amérique : systèmes et institutions politiques
- Transferts culturels Europe-Amérique
- Art et Politique : usages politiques de l'art

### **Vanessa CODACCIONI**

- Etat législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politique

### **Damien de BLIC**

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Immigration et politiques migratoires : aspects économiques
- Inconscient, imaginaire et politique
- Sociologie pragmatique des faits religieux

### **Elsa DORLIN**

- Philosophie et théorie politiques (en particulier études foucaaldiennes)
- Études féministes, de genre et de sexualités (en particulier généalogie des rapports de pouvoir de genre, de race et de classe et épistémologies féministes)
- Théorie critique (en particulier, questions relatives à la violence)
- Problématiques postcoloniales (en particulier, études africaines américaines et caribéennes, études fanoniennes)
- Histoire et philosophie de la médecine (histoire politique du corps, historicité des catégories de sexe et de race dans les sciences biologiques et médicales)

### **Nora EL QADIM**

- Sociologie de l'action publique
- Sociologie du droit
- Migrations et politiques migratoires
- Discriminations et lutte contre les discriminations
- Sociologie politique de l'international
- Architecture/design et politique

### **Eric FASSIN**

- Genre et sexualité, politisation des questions sexuelles et raciales, comparatisme France – Etats-Unis
- Politiques d'immigration et d'identité nationale, comparaisons franco-européennes

### **Pierre GILBERT**

- Ségrégation et inégalités urbaines
- Sociologie des quartiers populaires, cités HLM
- Stratification sociale, classes populaires
- Politiques urbaines, politiques du logement, politiques de mixité sociale
- Action publique et politiques locales

### **Bertrand GUILLARME**

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtement pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Ethique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement.
- Théories du genre

### **Mathieu HAUCHECORNE**

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

### **Odile HENRY**

- Sociologie de l'expertise
- Syndicalisme et répertoires de l'action syndicale
- Sociologie économique : Etat, professions, marchés
- Transformations du capitalisme et histoire du management

### **Florence HULAK**

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)

- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

### **Kolja LINDNER**

- Théorie politique (Théorie Critique, études postcoloniales, théories féministes, philosophie politique et sociale contemporaine, théories de l'État)
- Inégalités sociales (race, classe, genre)
- Sécularisme et laïcité
- Marx et Marxisme
- Histoire coloniale et globale
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

### **Audrey MARIETTE**

- Sociologie de l'action publique (culture, éducation, santé)
- Processus de catégorisation et de politisation
- Inégalités sociales
- Art & politique (cinéma, classes populaires, question sociale ; engagement, mobilisations, intellectuels ; publics militants)
- Formation professionnelle, politiques éducatives & inégalités sociales
- Politiques locales de santé, santé publique, « démocratie sanitaire »

### **Anne MARIJNEN**

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

### **Médéric MARTIN-MAZÉ**

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- La gauche et l'international
- Sociologie politique de l'international

### **Vanessa NUROCK**

- Ethique et politique des nouvelles technologies : numérique, robotique, neurosciences, nanotechnologies, génétique
- Bioéthique : questions biomédicales, animales et environnementales
- Ethique et politique du *care*
- Philosophie de la psychologie : psychologie sociale, psychologie morale, sciences cognitives, « déviations » et « déficits » (autisme et psychopathie notamment)
- Philosophie morale et politique contemporaine et moderne (Pensée des Lumières)

### **Violaine ROUSSEL**

- Sociologie de la production de la « culture populaire » (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, etc.)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Sociologie du droit et des professions judiciaires : mobilisations de juristes et de professionnels du procès, usages du droit en politique. Scandales politiques

- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques
- Sociologie du journalisme, « espace public », médias et mobilisations politiques
- La violence dans les sociétés démocratiques contemporaines (sport, harcèlement moral, etc.)

### **Yves SINTOMER**

- Théories de la démocratie, représentation politique
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie (innovations démocratiques, crise de la démocratie, tirage au sort)
- Sujets sur l'Italie, l'Amérique latine, l'Espagne, l'Allemagne, la Chine, l'Inde, les USA
- Histoire globale et transnationale

### **Sylvie TISSOT**

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et Aux Etats-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale
- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

### **Michel VAKALOULIS**

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l'action collective
- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
- Pouvoir d'État et démocratie participative
- Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique
- Nouvelles figures de politisation

### **Clemens ZOBEL**

- Société et État en Afrique
- Socio-anthropologie de la citoyenneté et de la subjectivation  
Les politiques et idéologies de développement – les relations Nord-Sud
- Théories post-coloniales/épistémologie des sciences  
Politique locale et décentralisation
- Politique et pratiques esthétiques (art, musique, littérature)

**Votre mémoire peut également être encadré par un·e chercheur·euse CNRS  
membre du CRESPPA (voir le site <http://www.cresppa.cnrs.fr/>), en particulier :**

**Lorenzo BARRAULT**

Politiques éducatives, ségrégation, classes sociales, encadrement des classes populaires, politisation, vote, action collective.

Contact : [lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr](mailto:lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr)

**Pauline DELAGE**

analyse des rapports sociaux, violences de genre, sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux, comparaison.

Contact : [ppauline.delage@gmail.com](mailto:ppauline.delage@gmail.com)

**Sibylle GOLLAC**

Famille et genre, sociologie et ethnographie économique, sociologie du droit, analyse statistique des mobilités statutaires.

Contact : [sibylle.gollac@cnrs.fr](mailto:sibylle.gollac@cnrs.fr)

**Karim HAMMOU**

Rapports de pouvoir (sexe, classe, race) et sociologie de la culture.

Contact : [karim.hammou@gmail.com](mailto:karim.hammou@gmail.com)

**Cédric LOMBA**

Travail et luttes au travail, économie, mondes ouvriers.

Contact : [cedric.lomba@cnrs.fr](mailto:cedric.lomba@cnrs.fr)

**Cornelia MÖSER**

Études de genre ; études queer ; sexualité(s) ; production, circulation et critique des savoirs ; traductions ; théorie critique

Contact : [cornelia.moser@cnrs.fr](mailto:cornelia.moser@cnrs.fr)

**Olivier ROUEFF**

Sociologie de l'art et de la culture, catégorisations raciales et sexuelles des formes culturelles, mobilisations politiques, rapports ordinaires à la politique, intermédiaires politiques.

Contact : [o.roueff@free.fr](mailto:o.roueff@free.fr)

## Maquette synthétique

SEMESTRE 1			
UE	Cours communs aux trois parcours	Crédits	
<b>Savoirs fondamentaux</b>	<i>Pour les non licencié·es en science politique : approches critiques du politique</i>	<b>5 ECTS</b>	
	<i>Pour les licencié·es en science politique : un cours au choix parmi :</i>		
	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Capitalisme et démocratie,</li> <li>2. Politique étrangère de l'UE,</li> <li>3. Économie internationale,</li> <li>4. La question sociale,</li> <li>5. Les dictatures : histoire politique, débats historiographiques, enjeux mémoriels</li> <li>6. Droit à la vie, sécurité et criminalité</li> </ol> </div> <div style="width: 45%;"> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Protection européenne des droits de l'homme</li> <li>8. Genre en Méditerranée</li> <li>9. Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée</li> <li>10. Inégalités sociales en Méditerranée</li> <li>11. Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée</li> <li>12. Enjeux environnementaux en Méditerranée</li> <li>13. Villes, culture(s), pouvoirs en Méditerranée</li> <li>14. Controverse et contestations en Méditerranée</li> </ol> </div> </div>		
	<b>Représentation et figuration du politique</b>		<b>5 ECTS</b>
	<b>Action publique et politiques sociales</b>		<b>5 ECTS</b>
<b>Relations transnationales et mondialisation</b>	<b>5 ECTS</b>		
<b>Langues et méthodes</b>	<b>Introduction aux méthodes de la recherche</b>	<b>5 ECTS</b>	
	<b>Langues vivantes</b>	<b>5 ECTS</b>	

<b>SEMESTRE 2</b>				
<b>UE</b>	<b>Parcours « Diversités &amp; discriminations »</b>	<b>Parcours « Politique transnationale et mondialisations »</b>	<b>Parcours « Diversités &amp; discriminations »</b>	<b>Crédits</b>
<b>Parcours</b>	<b>Spatialisation des inégalités</b>	<b>Histoire du système international : économie et politique</b>	<b>Arts et images</b>	<b>5 ECTS</b>
	<b>Construire et administrer les différences</b>	<b>Conflits, sécurité, guerres</b>	<b>Discours et savoirs</b>	<b>5 ECTS</b>
	<b>Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations</b>	<b>Politique du développement et de la coopération</b>	<b>Théories du politique</b>	<b>5 ECTS</b>
	<b>1 cours transversal au choix:</b>  1. Discriminations, justice, police 2. Genre et politique 3. Race, genre, classe 4. Justice et inégalités			<b>5 ECTS</b>
<b>Professionalisation &amp; recherche</b>	<b>Gestion par projet et métiers du plaidoyer</b>	<b>Gestion par projet et métiers du plaidoyer</b>	<b>Professionalisation : enjeux de la gestion par projets</b>	<b>5 ECTS</b>
	<b>Tutorat I</b>	<b>Tutorat I</b>	<b>Tutorat I</b>	<b>5 ECTS</b>

SEMESTRE 3				
UE	Parcours « Diversités & discriminations »	Parcours « Politique transnationale et mondialisations »	Parcours « Diversités & discriminations »	Crédits
Parcours	Populations vulnérables*	Dominations et mondialisations*	Éthique appliquée  Politiques et métiers de la culture	5 ECTS
	Mobilisations et discriminations	Métiers de la coopération: expertises et contre-expertises		5 ECTS
	EC libre			5 ECTS
	1 cours transversal au choix :  1. Environnement et risques globaux 2. Circulations internationales des idées et transferts de normes 3. Politiques des migrations 4. Politique et numérique			5 ECTS
Professionalisation & recherche	Séminaire de professionalisation	Séminaire de professionalisation	Séminaire de professionalisation	5 ECTS
	Méthodes de la recherche approfondie	Méthodes de la recherche approfondie		Méthodes de la recherche approfondie

En grisé, le parcours C n'ouvre pas cette année au niveau Master 2.

SEMESTRE 4		
UE	Cours communs aux trois parcours	Crédits
Langues et méthodes	Séminaire de recherche	5 ECTS
	Tutorat	5 ECTS
	Mémoire M2	20 ECTS

\* les **cours intensifs** sont généralement dispensés **en fin de semestre sur une semaine**.

NB : des informations sur les **cours surlignés en gris** seront fournies sur le **blog du secrétariat** en début de semestre.

NB : Ouverture optionnelle de séminaires de laboratoire : CRESPPA (CSU, GTM et Labtop)





Université Paris 8  
Vincennes – Saint-Denis  
2 rue de la Liberté  
93526 SAINT-DENIS cedex  
01.49.40.70.75  
[www.paris8.fr](http://www.paris8.fr)